

# JOURNAL MUNICIPAL DE MONT-CARMEL

Vol. 1, n° 5

Septembre 2015



## Table des matières

Mot du conseil	P.3
Défi des côtes	P.4
Vie municipale	P. 5 à 7
Loisir intermunicipal	P.8
Vie communautaire	P.9-11
Calendrier	P.12



Week-end famille  
2015

**Bureau municipal**  
22, rue de la Fabrique  
Tél. : 418 498-2050  
Télé. : 418 498-2522

**Heures d'ouverture**  
Lundi au jeudi :  
8 h 30 à 16 h 30  
Vendredi :  
8 h 30 à 12 h

[www.mont-carmel.ca](http://www.mont-carmel.ca)  
[info@mont-carmel.ca](mailto:info@mont-carmel.ca)





# MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

---

## Le point sur la nouvelle signalisation.

Différents commentaires reçus récemment méritent réflexion!

Plusieurs souhaits antérieurs de citoyens demandaient l'installation de trottoir sur la rue Notre-Dame. Cependant, compte tenu de la largeur actuelle de la route, nous ne pouvons pas répondre positivement à cette demande. Ce printemps, le conseil municipal a décidé de réduire la vitesse de 50 à 30 km/h sur une portion de la rue. L'objectif de cette décision est très simple : améliorer la sécurité pour l'ensemble des utilisateurs.

Cependant force est de constater que cette simple mesure ne règle pas tous les problèmes. Ce n'est pas de gaïté de cœur que nous devons prendre d'autres mesures pour contrer la vitesse de certaines sections de route. Ainsi, des panneaux d'arrêt obligatoire de même que des dos d'âne sont installés à certains endroits problématiques.

J'en appelle à tous les utilisateurs de la voie publique. Respectons les autres usagers. Comme l'écrit la SAAQ : « la route, ça se partage ».

Lorsque le conseil municipal reçoit des demandes de parents de jeunes enfants qui disent craindre pour la sécurité des leurs, on ne peut pas rester insensible à ces préoccupations. L'argument qui veut qu'il ne soit jamais rien arrivé ne permet pas de banaliser la situation.

J'ose croire que non!

Je me réjouis lorsque je vois l'arrivée de jeune famille habiter chez nous. Dans un contexte de vieillissement de la population, c'est rafraîchissant. C'est également plus de jeunes enfants qui circulent sur la route. L'arrivée de ces familles contribue entre autres, à l'augmentation du nombre d'élèves inscrits à notre école primaire. C'est très positif. J'entends également beaucoup de commentaires positifs concernant notre milieu, comme notre accueil et notre ouverture aux autres. Il va sans dire que ces qualités collectives qui nous caractérisent ne sont pas étrangères aux choix de ces familles. Quel est notre comportement sur la route? Nous sommes tous interpellés. Que l'on soit piéton, automobiliste, conducteur de véhicule agricole ou de véhicule lourd, pensons aux autres usagers. Est-ce que je rends les autres à risque ?

La vitesse et la largeur de certains véhicules peuvent rendre les piétons craintifs. À juste titre!

Également, comme piéton certaines règles minimales de sécurité devraient avoir préséance: être visible, marcher sur le long de la route, etc. Ces comportements semblent tout indiqués.

Certains commentaires laissent entendre qu'il faut trouver des coupables. Je crois plutôt que c'est dans le respect des autres que la solution se trouve.

Bonne réflexion!

Votre maire,

Denis Lévesque

# ACTIVITÉS ET RENCONTRES À VENIR

---



## Le Défi des côtes de Mont-Carmel approche à grands pas!

Le **26 septembre**, participez à ce nouveau défi en parcourant les différentes côtes du village en marchant ou en courant.

4 parcours sont proposés : 1 km pour les enfants (12 ans et moins), 3 km à la marche, 5 ou 10 km à la course.

Plus de 70 personnes sont déjà inscrites. Joignez-vous à elles pour cette journée familiale et rassembleuse! Un prix sera tiré au sort parmi les 100 premières personnes inscrites en ligne.

Horaire de la journée :

9 h : 10 km course

11 h : 5 km course

13 h : 1 km enfants

14 h : 3 km marche

Les départs et les arrivées se feront au Rest-O-Parc.

Le Rest-O-Parc proposera un menu spécial « Défi des côtes » pour l'occasion.

Tous les participants recevront un souvenir de course.

Les gagnants des différentes courses recevront un prix (catégories distinctes hommes et femmes, enfants).

**Les inscriptions sont en cours jusqu'au 23 septembre.**

Inscrivez-vous au : [www.inscriptionenligne.ca/defidescotes](http://www.inscriptionenligne.ca/defidescotes)

ou communiquez avec Renaude ou Carole au 418 498-3336.

# VIE MUNICIPALE

## RÉSUMÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1ER JUIN 2015

La version complète du procès-verbal est disponible au bureau municipal et au [www.mont-carmel.ca](http://www.mont-carmel.ca)

M. LE MAIRE : Denis Lévesque, MM LES CONSEILLERS : Pierre Saillant, promaire, Lauréat Jean, Luc Forgues,

MMES LES CONSEILLÈRES : Karine Saint-Jean, Colette Beaulieu, MME France Boucher, directrice générale et secrétaire trésorière était présente.

Il a été résolu unanimement que les membres du conseil municipal formant quorum approuvent les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2015, totalisant une somme de 44 105.89 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;
- le paiement des comptes fournisseurs dus au 31 mai 2015, pour un total de 72 350.52 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

Il a été résolu unanimement que les membres du conseil municipal autorise le dernier versement dans le contrat de déneigement pour l'année 2014-2015 au montant de 24 168.65 \$, ce qui comprend un crédit de 1 498.02 \$ pour l'ajustement sur la variation du prix du carburant tel que stipulé au contrat.

Il a été résolu unanimement que le conseil municipal autorise le versement unique de 11 879 \$ au Centre récréatif de Mont-Carmel pour ses activités 2015 .

Il a été résolu unanimement que le conseil autorise le paiement à Cain Lamarre Casgrain Wells pour les honoraires professionnels de 4 464.64 \$ taxes incluses dans le dossier de mise en demeure numéro 42-15-2009-02.

Il a été résolu unanimement que le conseil autorise le paiement des factures de déneigement pour le lac Saint-Pierre à Albert Desjardins pris à même la taxe de secteur pour un montant de 1 950 \$ avant taxes.

Il a été résolu unanimement par les membres ayant pris part au vote d'accorder ce qui suit :

- **50 \$** à Projektion 16-35 pour le renouvellement de l'adhésion 2015;

- **50 \$** à la Fabrique de Mont-Carmel pour leur souper poulet BBQ;

Gratuité du service incendie (camion de services incendie ainsi que le personnel nécessaire à la signalisation) pour assurer la sécurité lors du Défi Vélo André Côté du 27 juin prochain .

Il a été résolu unanimement que le conseil municipal accepte le renouvellement de l'assurance de la municipalité avec la compagnie Groupe Ultima Inc. pour un montant de 37 111 \$ et autorise le paiement.

Il a été résolu unanimement que le conseil municipal demande l'exclusivité de l'affichage sur la Route 287 où sera installé la chaise géante qui servira à la signalisation des rues du lac de l'Est et à l'affichage des attraits touristiques incluant notamment l'Auberge du lac de l'Est.

Il a été résolu unanimement:

QUE le conseil municipal se prononce contre le projet d'oléoduc Énergie Est qui prévoit la construction d'un oléoduc pour le passage de pétrole sur le territoire de Mont-Carmel;

QUE si les autorités concernées font fi de la position de la municipalité et accorde le passage de l'oléoduc, nous voulons que la compagnie TransCanada Énergie Est négocie avec la municipalité des mesures diminuant les risques environnementaux, assumant les différents coûts pour la municipalité et assurant des retombées positives pour le territoire de Mont-Carmel.

Il a été résolu unanimement que le conseil autorise madame France Boucher, directrice générale et monsieur Denis Lévesque, maire à signer l'entente entre Hydro-Québec, Bell Alliant et la municipalité de Mont-Carmel pour donner le service électrique aux nouveaux terrains dans la rue des Cèdres de Mont-Carmel.

Il a été résolu unanimement que le conseil accepte de mettre à la disposition de la Résidence Bois-Francs, Résidence Pierrette Ouellet et le HLM, le Centre municipal en cas de sinistre.

Il a été résolu unanimement que le conseil mandate la directrice générale à faire les vérifications nécessaires sur les points suivants :

# VIE MUNICIPALE

## (SUITE) RÉSUMÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1ER JUIN 2015

La version complète du procès-verbal est disponible au bureau municipal et au [www.mont-carmel.ca](http://www.mont-carmel.ca)

- Inclure toute communication avec le MAMOT et les ministères impliqués;
- Accompagner la municipalité jusqu'à son approbation par le MAMOT;
- Préparer les devis pour travaux d'auscultation de conduites et de chaussées;
- Préciser une date butoir pour la réalisation des travaux
- Tout autre frais afférent à la réalisation du plan d'intervention sauf les exclusions inscrites à la soumission datée du 25 mai 2015
- Suite aux vérifications effectuées et conformément à nos exigences, on autorise la directrice générale à octroyer le contrat pour la réalisation du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts et des chaussées à la firme WSP au montant de 13 500 \$ avant taxes, incluant les points ci-haut mentionnés.

Il a été résolu unanimement que la municipalité de Mont-Carmel confirme au MDDELCC qu'elle ne s'oppose pas au projet et à la délivrance de l'autorisation que ce ministère devrait émettre en vue de la réalisation du projet.

Il a été résolu unanimement que le conseil municipal autorise la demande d'aide financière auprès du gouvernement du Canada dans le cadre du Programme nouveaux horizons pour les aînés pour de l'aide à l'immobilisation dans le cadre de projets communautaires;

Madame France Boucher, la directrice générale est autorisée à signer tous les documents nécessaires à la demande et à la réalisation du projet.

Il a été résolu unanimement que le conseil municipale autorise la demande d'aide financière auprès du gouvernement du Canada dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150;

Madame France Boucher, directrice générale est autorisée à signer tous les documents nécessaires à la demande et à la réalisation du projet.

Il a été résolu unanimement par les conseillers ayant pris part au vote:

QUE soit adopté le règlement numéro 259-2015, conformément aux dispositions de l'article 134 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

QUE le présent règlement entrera en vigueur suite à la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Kamouraska

Il a été résolu unanimement par les membres du conseil ayant pris part au vote :

QUE soit adopté le règlement numéro 260-2015, conformément aux dispositions de l'article 134 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

QUE le présent règlement entrera en vigueur suite à la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Kamouraska.

## VIE MUNICIPALE

### RÉSUMÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 JUILLET 2015

M. LE MAIRE : Denis Lévesque, MM LES CONSEILLERS : Pierre Saillant, promaire, Luc Forgues, MMES LES CONSEILLÈRES : Karine Saint-Jean, Colette Beaulieu, MME France Boucher, directrice générale et secrétaire trésorière était présente. M. Lauréat Jean, conseiller était absent.

Il a été résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2015 soumit aux membres du Conseil dans les délais prescrits soit adopté tel que lu avec la modification suivante : **Le point 4.1** : les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2015, totalisant une somme de 44 105.89 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal.

Il a été résolu unanimement que les membres du conseil municipal formant quorum approuvent les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2015, totalisant une somme de 135, 402.74 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;

le paiement des comptes fournisseurs dus au 30 juin 2015, pour un total de 134, 501.53 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

Il a été résolu unanimement que le conseil municipal autorise le paiement de 10 000 \$ avant taxes à Mario Dionne Entrepreneur général Enr. pour l'avancement des travaux des salles communautaires selon le contrat octroyé .

Il a été résolu unanimement que le conseil municipal autorise le paiement de deux (2) factures totalisant un montant de 1 541.03 \$ taxes incluses à Cain Lamarre Casgrain Wells dans le dossier d'injonction numéro 42-15-2009-02 .

Il a été résolu unanimement que le conseil municipal verse les montants suivants :

- **25 \$** à La Traversée pour une aide financière 2015;
- **267 \$** à l'Association des résidents du lac de l'Est pour une aide financière pour la chapelle;
- **Gratuité** pour tous de la piscine municipale pour l'activité de géocaching du 11 juillet prochain.

Il a été résolu unanimement que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée par la propriétaire du 146, rue des Merisiers, visant à régulariser l'installation d'une remise à 3.5 mètres de la ligne latérale.

Pour toute nouvelle construction ou ajout de bâtiment dérogoire, la propriétaire devra déposer un plan d'implantation fait par un arpenteur-géomètre étant donné la topographie et les contraintes anthropiques du terrain .

Il a été résolu unanimement que le conseil municipal refuse la dérogation mineure demandée par la propriétaire du 154, rue des Pins, visant la construction d'une passerelle avec base de béton pour accéder au balcon du deuxième étage du chalet.

Il a été résolu unanimement et adopté que le conseil municipal de Mont-Carmel autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

Il a été résolu unanimement que le conseil municipal octroi le contrat des inspections télévisées des conduites d'égout sanitaire et pluvial à la firme LCS Inc. pour un montant de 46, 739.00 \$ avant taxes. Madame France Boucher, directrice générale est autorisée à signer le contrat et tous les documents jugés nécessaires au bon fonctionnement au projet

Il a été résolu unanimement que le conseil municipal octroie le contrat de l'auscultation de chaussées à Groupe Trifide pour un montant de 4 831.42 \$ avant taxes. Madame France Boucher, directrice générale est autorisée à signer le contrat et tous les documents jugés nécessaires au bon fonctionnement du projet.

Il a été résolu unanimement que le conseil municipal autorise les modifications à la signalisation routière dans la municipalité selon un plan établi et autorisé préalablement par le conseil municipal.

Il a été résolu unanimement que le conseil municipal mandater la firme Cain Lamarre Casgrain Wells pour faire les modifications nécessaires à nos règlements municipaux pour avoir la possibilité de donner des constats d'infraction.

# LOISIRS

---

## LES CHRONIQUES DU LOISIRS INTER MUNICIPAL

### Comité Famille

Mais quel beau Week-end Famille! En 4 ans, c'est mon plus beau, côté température, mais j'ai toujours eu beaucoup de plaisir à accompagner le comité Famille dans cette fin de semaine d'activités dédié à la famille. L'édition 2015 a débutée avec deux prestations des jeunes du terrain de jeux et de leur disco. Par la suite, le film : Les petits garnements fut présenté en plein air. Quelques familles ont assisté à cette première édition du cinéma en plein air. Les jeux gonflables étaient à l'honneur dès 13h30, le samedi. À 15h, nous avons accueilli les nouveaux arrivants et les nouveaux-nés de la dernière année, qui s'étaient inscrits. Pour faire suite à cet accueil, le spectacle de magie d'Effel le magicien fut présenté sur la scène Desjardins. En soirée, l'excellent groupe Somme Duo s'est produit pour plus grand plaisir de l'assistance. Le Week-End s'est terminé le dimanche avec les crêpes aux petits fruits en folie. Elles sont si délicieuses!

Le comité Famille se joint à moi pour remercier tous les commanditaires, les partenaires et surtout tous les bénévoles qui se sont impliqués dans le Week-End Famille 2015. MERCI POUR TOUT!

### Terrain de jeux

Un autre bel été s'est terminé le vendredi 14 août. Durant tout l'été 2015, les 4 animatrices du terrain ont su transporter les 48 enfants inscrits dans un monde magique. Plusieurs sorties étaient au menu cet été : Alpagas d'Aldo, Quilles à La Pocatière, le Lac de l'Est, et bien d'autres encore. Ils ont fait plusieurs bricolages et ils ont découvert de nouveaux jeux. Chapeau à Marie-Christine, Émilie, Stéphanie et Anne-Marie pour votre imagination et votre brin de folie. C'est avec un petit pincement au cœur que nous avons souligné le départ à la retraite de Marie-Christine. Avec 6 étés à son actif (seulement pour Mont-Carmel) Marie-Christine a décidé de passer le flambeau pour l'été prochain. Cette jeune femme a su amener le terrain de jeux Mont-Carmel à un niveau supérieur. Nous lui souhaitons tous bon succès pour ses prochains défis.

### Programmation automne

La programmation d'automne devrait se pointer le bout du nez, dans les sacs à dos de vos enfants, lors de la première semaine de septembre. Accrochez-là à votre frigo et inscrivez-vous à l'une ou plusieurs des activités offertes.

### Ce n'est qu'un au revoir!

J'ai débuté ma carrière de technicienne en loisir le 6 octobre 2011 en tant que coordonnatrice en loisir intermunicipal pour les municipalités de Saint-Pacôme, Saint-Gabriel et bien sûr Mont-Carmel. C'est avec un petit pincement au cœur que je vais vous quitter pour d'autres défis le 2 octobre prochain. Durant ces 4 années passées avec vous, j'ai découvert une municipalité vivante, des familles exceptionnelles et des bénévoles possédants une volonté à toute épreuve. J'ai énormément appris en côtoyant chacun de vous. Je garde un souvenir impérissable de Mont-Carmel. Soyez certain que je vais revenir vous voir lors d'un mercredi du Parc ou dans une prochaine édition d'un Week-End Famille. Merci de m'avoir accueilli chez vous durant mes quatre premières années de professionnelle en loisir. Au plaisir de vous revoir bientôt!

Roxanne Carbonneau  
Coordonnatrice en loisir intermunicipal  
rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca

## VIE COMMUNAUTAIRE



les journées de la culture

**L'art alimentaire:  
le goût de l'art au Kamouraska**

25, 26 et 27 septembre 2015

**DES ACTIVITÉS FAMILIALES GRATUITES ET AMUSANTES :**

- Une machine à crêpes farfelue avec des poules vivantes,
- Des instruments de musique faits avec des légumes,
- Des lampes fabriquées avec des bonbons,
- Des vaches vêtues de photos,
- Un tour à bois actionné en pédalant,
- De la musique ...

Surveillez la programmation à venir!

Une invitation particulière est lancée aux agriculteurs et à leur famille !

**AU CENTRE D'ART DE KAMOURASKA (ET AUX ALENTOURS)**  
Financé par l'Entente de développement culturel de la MRC de Kamouraska et du Ministère de la Culture et des Communications du Québec.



L'Autre-Toit du KRTB

Votre conjoint vous fait peur, vous harcèle, vous contrôle, vous frappe?

Vous auriez besoin d'un endroit calme et sécuritaire pour faire le point?

Vous connaissez mal vos droit, vous aimeriez être accompagnée lors de vos démarches à la cour?

L'Autre-Toit du KRTB, maison d'aide et d'hébergement eut répondre à vos besoins.

Nous services sont gratuits  
et offerts selon l'horaire habituel  
24/24 heures, 7/7 jours.

Composez le 418-854-7160 ou sans frais  
le 1-800-363-9010.

## Camping du Lac de l'Est

La plage du Lac de l'Est classée A-Excellente

Encore cette année, les eaux de baignade de la plage du Lac de l'Est sont classées « A-Excellente » dans le cadre du programme « Environnement-Plage » du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques.

C'est encore l'été au camping et à la plage du Lac de l'Est !  
À partir du lundi 7 septembre -25 % sur les tarifs du camping !

**Samedi 5 septembre !**

Épluchette de blé d'inde et soirée années 80-90'  
Venez danser au lac !



## VIE COMMUNAUTAIRE

# VENTE DE GARAGE

Mont-Carmel



Dimanche le 6 septembre

**Information et inscription**

Lauréat Jean 418 498-2456

## Exposition « Hommage à nos bâtisseurs »

Rappel

Il est toujours possible d'aller voir l'exposition de M. Raynald Légaré et ce jusqu'au 15 novembre. Il vous attend au musée régional de Kamouraska avec ses 14 personnages. Cette exposition, sous la présidence d'honneur de M. Denis Levesque, vous fera faire un saut dans l'histoire. Tour à tour, ces personnages vous feront faire un retour dans le temps et dans l'histoire de Mont-Carmel. Il est possible d'effectuer la visite au coût de 4,50 \$ (tx incluses), soit 50 % du tarif régulier.

Des visites de groupes peuvent également être organisées. En collaboration avec le transport adapté Trans-Apte, il est possible de se rendre au musée pour environ 5,25 \$ par personne.

Veillez communiquer avec Marie-Ève Paradis au 498-2050 poste 104.

Le comité famille désire participer à la traditionnelle vente de garage de Mont-Carmel, afin d'amasser des fonds pour soutenir leurs activités annuelles. Pour ce faire, ils ont besoin de vous. Vous avez des objets en BON ÉTAT à donner au suivant? Venez en faire don au comité famille. Vous pouvez contacter Karine St-Jean : 418 498-2798 ou Chantale Duvalé : 418 498-5510, MERCI!



## VIE COMMUNAUTAIRE

---

# Collectif muséal et patrimonial du Kamouraska

### PROCESSUS DE SÉLECTION & COLLECTIONS MUSÉALES

#### *Ce qu'il faut savoir*

*Par Véronique Drouin*

Peut-être vous êtes-vous déjà demandé comment les artefacts atterrissent dans les musées? Ou peut-être pensez-vous qu'un des objets de votre grenier dispose d'une grande valeur patrimoniale et qu'il serait intéressant, pour la postérité, qu'il soit exposé dans un musée? Voici quelques petits trucs à savoir concernant le processus de sélection des artefacts dans les collections muséales.

Les musées accrédités par le Ministère de la Culture et des Communications fonctionnent selon un code déontologique et des procédures de sélection reconnus à travers le monde entier. L'objectif principal demeure évidemment la préservation du patrimoine local et national à des fins de recherche et de mise en valeur pour les générations actuelles et futures. Puisque ce mandat revêt une importance considérable, l'acquisition d'objets par un musée est une opération qui s'échelonne sur plusieurs mois et qui demande beaucoup de réflexion.

La valeur patrimoniale de l'artefact doit d'abord être établie. Pour ce faire, le musée fait appel à un comité d'acquisition où figurent non seulement des membres qualifiés de l'institution, mais aussi des spécialistes externes qui sont invités à y siéger. Évidemment, des débats et des analyses soutiennent les décisions finales; les autres éléments des collections du musée entrent également en compte. Comme les espaces de réserve, les conditions d'entreposage et les budgets d'acquisition sont souvent limités, le comité doit faire mûrir sa décision, afin de s'assurer que ne soient conservés que des objets significatifs qui ne figurent pas déjà dans les collections et qui bénéficieront de tous les soins appropriés. Une entente doit ensuite être conclue entre le propriétaire et le comité d'acquisition pour que le processus arrive sainement à terme.

C'est ainsi que le patrimoine est préservé et devient, éventuellement, accessible à la population par le biais d'activités ou d'expositions!

Les musées accrédités, reconnus et soutenus par le Ministère de la Culture et des Communications dans le Kamouraska sont la Maison Chapais, le musée François-Pilote et le Musée régional de Kamouraska. Ils font tous partie, avec les Archives de la Côte-du-Sud et le Centre d'art de Kamouraska, du Collectif muséal et patrimonial du Kamouraska.

# SEPTEMBRE 2015

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2 Réunion Cercle des fermière	3	4	5
6 Vente de garage	7 Fête du travail 	8 Séance du conseil	9	10	11 Tombée du journal express	12
13	14 	15	16	17	18	19
20 Fermeture du Camping du Lac de l'Est	21 	22	23	24	25	26 Défi des côtes
27	28 	29	30			

Bonne rentrée scolaire à tous les élèves.

## Épinglettes

Pour ceux et celles qui le désirent, il est maintenant possible de se procurer une épinglette de la municipalité. Elle sont en vente au bureau municipal, au coût de 5\$.



**Le journal municipal est publié en mars, mai, juillet, septembre et novembre. Vous voulez faire connaître vos activités par le journal municipal? Envoyez vos textes à l'adresse : [developpement@mont-carmel.ca](mailto:developpement@mont-carmel.ca)**

**Pour vous inscrire à l'Infolettre et recevoir périodiquement un courriel au sujet des activités et des actualités de Mont-Carmel, envoyez un courriel à l'adresse : [developpement@mont-carmel.ca](mailto:developpement@mont-carmel.ca)**